

## **Base de données ARIA**

### **Liste des événements étudiés**


# **Inondations de sites industriels en région Bourgogne-Franche-Comté Janvier 2018**


La base de données ARIA, exploitée par le ministère de la transition écologique et solidaire, recense essentiellement les événements accidentels qui ont, ou qui auraient pu porter atteinte à la santé ou la sécurité publique, l'agriculture, la nature et l'environnement. Pour l'essentiel, ces événements résultent de l'activité d'usines, ateliers, dépôts, chantiers, élevages,... classés au titre de la législation relative aux Installations Classées, ainsi que du transport de matières dangereuses. Le recensement et l'analyse de ces accidents et incidents, français ou étrangers sont organisés depuis 1992. Ce recensement qui dépend largement des sources d'informations publiques et privées, n'est pas exhaustif. La liste des événements accidentels présentés ci-après ne constitue qu'une sélection de cas illustratifs. Malgré tout le soin apporté à la réalisation de cette synthèse, il est possible que quelques inexacitudes persistent dans les éléments présentés. Merci au lecteur de bien vouloir signaler toute anomalie éventuelle avec mention des sources d'information à l'adresse suivante :



**BARPI - 5 Place Jules Ferry, 69006 Lyon / Mel : [barpi@developpement-durable.gouv.fr](mailto:barpi@developpement-durable.gouv.fr)**

## Accidents français

### Inondation d'une station-service

 **ARIA 51506 - 05-01-2018 - 70 - CORBENAY**

 *Naf 47.30 : Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé*

 Une station-service est inondée lors d'un épisode pluvieux important. De l'eau  s'infiltré dans les cuves de stockage de liquides inflammables, en raison d'une mauvaise étanchéité des puits de jaugeage. Les liquides inflammables sont impropres à la vente. Une société spécialisée évacue 80 000 l de carburant vers un dépôt pétrolier. L'entreprise laisse 40 000 l d'hydrocarbures mélangés à de l'eau dans les cuves. Un deuxième épisode pluvieux important survient 2 semaines plus tard et remplit de nouveau les cuves avec de l'eau. Une deuxième entreprise est mandatée pour pomper les effluents dans les cuves. Le jour même, une pollution du réseau d'assainissement de la commune est constatée. Des hydrocarbures se sont écoulés dans le réseau d'assainissement intercommunal sur plusieurs kilomètres et ont impacté le fonctionnement de la station d'épuration.

Les réseaux d'eaux de la station-service, de l'aire de lavage associée et du réseau d'un particulier voisin des installations sont en amont du premier regard impacté par cette pollution. Des analyses de sols sont réalisées autour des cuves et permettent d'exclure un débordement de celle-ci.

### Usine d'équipements automobiles inondée

**ARIA 51009 - 22-01-2018 - 25 - MANDEURE**

*Naf 29.32 : Fabrication d'autres équipements automobiles*


Dans la nuit, la crue du DOUBS inonde une entreprise de fabrication de systèmes d'échappement pour véhicules. Le sol des ateliers est recouvert par 20 à 40 cm d'eau. L'équipe en poste est évacuée. Le personnel est en chômage technique. La production est également paralysée chez un de ses clients qui ne peut être alimenté (ARIA 51017). Pendant toute la nuit suivante, les pompiers pompent l'eau présente dans l'établissement. Les installations redémarrent 2 jours plus tard.

L'exploitant prévoit de mettre à dispositions différents équipements pour pouvoir réagir rapidement en cas d'inondation (rallonges électriques, ventilateur, bottes, raclettes, groupe électrogène,...). Une organisation a été mise en place en cas de montée des eaux avec :


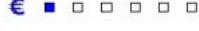
- un dégagement des premiers rayons dans les zones de stockage ;
- les composants électriques seront stockés dans des sacs plastiques avec une protection antistatique ;
- dans les bureaux, les équipements informatiques doivent être en hauteur.

Des exercices seront réalisés pour s'entraîner à avoir les bons comportements (protection des machines et des bureaux, relations avec les pompiers,...). Un ciment est coulé le long des murs pour retarder les entrées d'eau. Des poids seront installés sur les plaques des canalisations d'eau pour ralentir leur soulèvement. Des outils fonctionnant sur batteries doivent être maintenus en état pour être opérationnel en cas de coupure électrique. Des aménagements électriques sont prévus, notamment des arrivées de câbles par les plafonds au lieu des murs.

### Usine d'équipements automobiles inondée

 **ARIA 51017 - 22-01-2018 - 25 - MANDEURE**

 *Naf 29.32 : Fabrication d'autres équipements automobiles*

 Dans la nuit, la crue de la DOUBS inonde une entreprise de fabrication de colonnes  de direction pour véhicules. La production du site est mise à l'arrêt le temps d'évacuer l'eau. La production est également paralysée chez un de ses clients qui ne peut être alimentée (ARIA 51009). L'exploitant a effectué un suivi horaire du niveau d'eau via le site [www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr). Conjointement une mesure a été réalisée toutes les 2 heures au niveau d'un regard du réseau d'eaux pluviales à l'intérieur du bâtiment. Lorsque le niveau a atteint 10 cm en-dessous du niveau de l'atelier l'exploitant a déclenché son plan inondation. Ce suivi a permis à l'exploitant d'anticiper et de réaliser des actions de sécurisation :

- sécurisation des installations électriques : aucun récepteur électrique à moins de 40 cm du sol ;
- vérification du stockage de tous les produits chimiques pendant la période de crue ;
- évacuation d'une grande partie des produits finis vers une plateforme logistique ;

- surélévation des composants de fabrication.

La crue a eu pour conséquences l'arrêt des activités pendant 29 heures et l'inaccessibilité du site pendant 24 heures. Le coût du sinistre est estimé à 110 k€ plus 75 k€ de main d'oeuvre.

Suite à cet événement l'exploitant prévoit de mettre à jour son plan inondation, de chiffrer l'achat de batardeaux sur les ouvertures des bâtiments et la mise en place d'un numéro vert.

### **Inondation d'une usine d'emballages plastiques**

**ARIA 51525 - 22-01-2018 - 39 - ORGELET**

*Naf 22.22 : Fabrication d'emballages en matières plastiques*

La rampe du quai de chargement d'une usine d'emballages plastiques est inondée lors d'un épisode pluvieux important. Les camions ne peuvent plus accéder au bâtiment. Les pompiers et l'exploitant pompent l'eau.

### **Inondation dans une pisciculture**

**ARIA 51650 - 22-01-2018 - 21 - AISEY-SUR-SEINE**

*Naf 03.22 : Aquaculture en eau douce*

Pendant 6 jours, une pisciculture est inondée à la suite d'importantes précipitations. Le site n'est pas en activité. Un congélateur et du matériel électrique sont hors d'usage, 2 passerelles ont été emportées par le courant, un arbre s'est écrasé sur une cabane en bois, des murs se sont écroulés. En juin 2018, le site est remis en état.

### **Inondation dans une pisciculture**

**ARIA 51658 - 22-01-2018 - 21 - VEUXHAULLES-SUR-AUBE**

*Naf 03.22 : Aquaculture en eau douce*

Une aquaculture d'eau douce est inondée lors d'une crue. L'exploitant essaye d'en limiter les conséquences en manœuvrant son système de vannage. Deux bassins sont fortement impactés. Une digue est fragilisée. Une grande partie du cheptel de salmonidés et de poissons adultes est perdue. Le site est accessible quelques jours après la décrue.

### **Inondation dans une entreprise d'équipements automobiles**

**ARIA 51661 - 22-01-2018 - 25 - VALENTIGNEY**

*Naf 29.32 : Fabrication d'autres équipements automobiles*

Une entreprise de fabrication d'équipements automobiles est inondée lors d'une crue. Le niveau d'eau, quelques centimètres, s'évacue naturellement en dehors de l'atelier. Des actions de sécurité sont mises en place : mise à l'arrêt des installations, accès à l'atelier interdit et surveillance de l'évolution du niveau d'eau. L'entreprise est à l'arrêt pendant deux jours. Les pièces sont transportées en taxis chez le client.

L'exploitant n'a reçu aucune information extérieure permettant d'anticiper cette crue. Il constate la montée des eaux le jour même.

### **Inondation dans une carrière**

**ARIA 51907 - 22-01-2018 - 39 - CHAMPDIVERS**

*Naf 08.12 : Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin*

Lors d'un épisode pluvieux important, une entreprise d'extraction de sables et graviers, voisine du DOUBS, se retrouve avec 30 cm d'eau devant le portail de l'entreprise. Les bureaux ne sont pas impactés. La mairie demande à l'exploitant d'évacuer l'entreprise.

L'activité est stoppée durant 10 jours du côté extraction pour les différentes crues de début 2018 et 2 jours du côté des bureaux et du traitement des matériaux.

### **Inondation d'un abattoir**

**ARIA 52188 - 22-01-2018 - 89 - MIGENNES**

*Naf 10.11 : Transformation et conservation de la viande de boucherie*

A la suite de fortes pluies, un abattoir est inondé. L'eau envahit les sous-sols (abattoir et cuirs) ainsi que les vides sanitaires (nouveau bâtiment) par remontée du circuit d'évacuation des eaux pluviales. L'eau n'atteint pas les locaux de production et de stockage mais arrive devant les quais de

déchargement. Les inondations impactent la station de traitement des eaux (STEP) avec un débit de rejet impossible.

Le sous-sol et le vide sanitaire sont pompés. Les sols au niveau des quais sont nettoyés. Les perturbations sur l'activité de l'usine sont d'ordres logistiques. L'accès des salariés et des transporteurs a été compliqué par le blocage des voies d'accès (D43, D377, D177).

### **Inondation d'une usine de fabrication de vis et de boulons**

**ARIA 52190 - 22-01-2018 - 25 - ORNANS**

*Naf 25.94 : Fabrication de vis et de boulons*

A 8 h, la procédure inondation d'une usine de fabrication de vis et boulons est déclenchée à la suite d'une forte montée des eaux de la LOUE (1,77 m). 3 ateliers, l'outillage et la fosse de la tréfilerie risquent d'être inondés. A 13 h, le niveau de la rivière atteint 2,21 m. Le traitement thermique est arrêté. A 13h50, après l'arrêt des machines de production des 3 ateliers, le matériel est évacué. Des infiltrations d'eau par un mur attenant à la LOUE sont visibles dans l'un des ateliers. A 15h20, les énergies du site sont coupées et la pompe de l'allée centrale est mise en route. A 15h40, la hauteur de la LOUE est de 2,41 m, la cours est inondée. A 17 h, 2 à 5 cm d'eau sont présents dans les 3 ateliers, les bureaux, les archives, les vestiaires et les sanitaires. Du matériel absorbant est mis en place pour contenir l'huile pouvant sortir des caniveaux. La LOUE atteint son niveau maximal de 2,60 m vers 20 h, 2 à 10 cm d'eau sont présents dans les bâtiments. A 21 h, les pompiers mettent en place une pompe. Le niveau de l'eau baisse dans les ateliers et dans l'allée centrale à partir de 21 h. Le lendemain matin, à 6h30, l'eau s'est retirée de la cours et de l'allée centrale. Il reste 2 cm d'eau dans les ateliers et les vestiaires. Le personnel nettoie les locaux à partir de 8 h. L'activité du site peut redémarrer à partir de midi.

A la suite de cette inondation l'exploitant rehausse les rails de maintien des barrières de l'allée centrale, agrandi le regard pour la pompe, fait un marquage sur le mur pour indiquer le point de pompage, achète leur propre pompe pour éviter la location si le cas se représente à nouveau. Le mur de l'atelier par lequel l'eau s'est infiltré est étanchéifié.

### **Inondation dans une distillerie**

**ARIA 52191 - 22-01-2018 - 70 - FOUGEROLLES**

*Naf 11.01 : Production de boissons alcooliques distillées*

Lors d'une crue, une distillerie se retrouve inondée. L'alerte est donnée par le gardien du site. L'eau atteint 40 cm côté rivière du bâtiment. Aucune infiltration d'eau ne s'est produite dans ce bâtiment. Les voies d'accès à la distillerie sont inondées, impraticables en chariot élévateur. L'accès au bâtiment est interdit jusqu'à la décrue.

### **Arrêts de production dans une entreprise d'équipements automobiles**

**ARIA 52192 - 22-01-2018 - 25 - AUDINCOURT**

*Naf 29.32 : Fabrication d'autres équipements automobiles*

Suite aux forts épisodes de précipitation annoncés, une entreprise d'équipements automobiles met en place une surveillance en temps réel des informations disponibles à la station du point d'eau la plus proche et au niveau du point bas des berges présentes sur le site. L'exploitant entreprend des actions visant à :

- enlever les éventuels stockages extérieurs ;
- vérifier la fermeture des portes des bâtiments ;
- tenir informé le personnel d'encadrement ;
- vérifier l'absence de stockage des moules stratégiques dans la partie basse du site ;
- avancer la charge des batteries, pour permettre la continuité d'activité logistique dans le secteur ;
- déplacer les véhicules et engins de manutention.

Lors de cet épisode d'inondation, le site n'a pas été directement impacté au niveau des installations de production mais des arrêts de production se sont produits.

### **Inondation sur un site chimique**

**ARIA 51656 - 23-01-2018 - 71 - CHALON-SUR-SAONE**

*Naf 20.14 : Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base*

Au cours des épisodes de crue de l'hiver, une partie des installations d'un site SEVESO seuil haut se retrouve inondée par la SAONE. Le niveau d'eau au sein des installations atteint une cote de 176 NGF. L'exploitant arrête progressivement les installations en fonction de la hauteur d'eau atteinte et selon la procédure interne en cas de crue. Les installations suivantes sont impactées : les fosses de rétention des effluents et des eaux d'incendie et un puisard de collecte, les réseaux d'eaux pluviales et d'eaux chargées, et les fosses de rétention sous les ateliers de production et sous le pont Bascule. La production est arrêtée pendant 4 jours et les approvisionnements en matières premières sont réduits. Il n'y a pas d'impact sur les personnes et l'environnement. L'exploitant note une augmentation de la charge de travail en interne.

Suite à cet évènement, l'exploitant met à jour les consignes à appliquer en cas de crue et ajoute des pompes de relevage de secours supplémentaires.